



## CHSCT SEANCE DU 18 octobre 2016

### Représentants de l'administration:

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. GARBUNOW, Mme JBIRANE

### Représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** M. HINDERSCHID (T), Mme DENAUX (S), M. TEUILLIERAS (T)

**CGT-FO :** Mme BENECH (T), M. ANTONY (T)

**SOLIDAIRE :** M. GRIFFAULT (T) , M. GALLOT (S)

Mme MAILLOT, Médecin de Prévention  
Mme FERELLEC, secrétaire animatrice  
Mme ANGLADE, assistante de prévention

M. MORICEAU ouvre la séance après s'être assuré que le quorum est atteint.

### I – Approbation du procès verbal de la réunion du 7 juin 2016

Le procès verbal de la réunion du 7 juin 2016 est adopté, sous réserve de la modification suivante demandée par M. HINDERSCHID. Au point cinq, concernant les problèmes de fuite d'eau au SIE d'Aurillac, remplacer « *Les membres des organisations syndicales précisent...* », par : « *Les représentants CGT précisent...* ».

### II – Rapport de la visite du service « fonction comptable de l'État » par l'ISST

M. GARBUNOW indique que cette visite a permis de relever les anomalies suivantes :

- les blocs autonomes de sécurité (BAES) situés dans le couloir indiquaient un sens d'évacuation qui menait vers le garage au lieu d'orienter vers l'issue de secours.
- la porte permettant l'évacuation du service par le hall d'accueil était munie d'une serrure à clef au lieu d'un bouton moleté.

Ces anomalies ont été corrigées.

### **III – Examen d'un exercice d'évacuation à la DDFIP, 39 rue des Carmes**

M. GARBUNOW signale que le 10 août, à l'occasion de l'intervention de la Société SIEMENS, à des fins de contrôles réglementaires, il a été procédé à un exercice d'évacuation. Il tient à préciser que cet exercice s'est déroulé dans les conditions les plus satisfaisantes. Il note une amélioration non négligeable par rapport au précédent due à l'absence de précipitation, d'affolement, de lenteur et de réticences. L'évacuation totale du bâtiment n'a pris que 2 mn 30, la fermeture des portes des bureaux a été vérifiée, l'accueil du rez-de-chaussée a été évacué, les ascenseurs bloqués et le lieu de rassemblement respecté.

### **IV – Visites de sites du Docteur MAILLOT : Trésorerie de Chaudes-Aigues et Massiac**

Mme MAILLOT a réalisé des visites de postes le 31 mai 2016 accompagnée de Mme BENOIT (Déléguée de l'Action Sociale) et de Mme DUFAU (Assistante Sociale).

Pour la Trésorerie de Chaudes-Aigues, poste situé dans de nouveaux locaux depuis un an, elle a constaté que l'ergonomie des postes de travail et les mesures d'éclairage sont bonnes. Elle préconise le changement du repose poignet d'un des agents. L'ambiance thermique est inconfortable au niveau des bureaux situés près des baies vitrées. « *Pour les périodes de chaleur, le service pourrait être équipée d'une climatisation réversible* ».

Pour la Trésorerie de Massiac, elle a constaté que depuis sa dernière visite (2009), un coin cuisine a été aménagé, hormis quelques traces d'humidité sur les murs et la VMC encrassée, ce local donne toute satisfaction.

Les mesures d'éclairage sont correctes dans l'ensemble du service, le confort thermique est bon.

Les huisseries des fenêtres sont usées et non jointives, les manivelles de commande des stores sont cassées, les goulottes cache fils sont abîmées et à remplacer, ils représentent un risque potentiel de chute.

M. GARBUNOW précise qu'un calfeutrage des fenêtres a été réalisé, la VMC nettoyée, le remplacement des goulottes et des manivelles est en cours.

### **V – Examen des registres hygiène et sécurité**

Mme ANGLADE nous fait lecture des demandes inscrites sur les registres hygiène et sécurité qui concernent essentiellement des tapis de souris ergonomiques (3), des souris sans fil (2) des lampes de bureau (5).

Mme DENAUX et M. HINDERSCHID (CGT) rappellent que l'achat de lampes de bureau doit être soumis à l'avis du médecin de prévention afin d'éviter les effets de mode, mais surtout, pour que le médecin de prévention puisse déceler, soit des pathologies particulières, soit un problème d'éclairage plus général.

M. MORICEAU approuve ce point de vue.

**CDIF** : demande du remplacement d'une imprimante pour le bureau des géomètres. Compte tenu de la rationalisation du parc, l'administration s'y oppose.

**DDFIP** : demande d'un chauffage d'appoint compte tenu d'une ambiance thermique trop froide dans un bureau du rez-de-chaussée ou demande de relogement. Pas de possibilité de relogement, installation d'un chauffage d'appoint à prévoir.

**Trésorerie Aurillac-Banlieue** : renouvellement de la demande de déplacement des containers poubelles stockés sous une fenêtre. Après plusieurs contacts pris avec les services logistiques de la CABA, une promesse de déplacement du lieu de stockage devrait se concrétiser par la construction d'espace dédié.

Après avis favorable du Médecin de Prévention, les demandes suivantes sont retenues : dotation de 3 repose-pieds (SIP Aurillac, Trésorerie de Mauriac, SIE d'Aurillac), achat d'un bras articulé pour moniteur (DDFIP), achat de 2 sièges ergonomiques dont un financé par le bureau RH2C compte tenu de la pathologie de l'agent (SIE et SIP d'Aurillac), achat d'un tapis de souris (DDFIP) et achat d'une lampe de bureau (Trésorerie de Maurs).

M. MORICEAU, suite aux demandes récurrentes des organisations syndicales, demande qu'un recensement soit effectué auprès des chefs de service des lampes de bureau, des tapis de souris et des repose-pieds non utilisés afin d'organiser un redéploiement, ce qui permettra de limiter les dépenses.

Mme ANGLADE indique que le garde corps sur la rampe d'accès handicapés de Mauriac a été installé suite à la demande de l'ISSST.

M. MORICEAU précise que le remplacement de la chaudière du site de Mauriac est en bonne voie, son financement sera pris en charge par le programme 309 (hors budget départemental). Il espère que l'opération coûtera moins de 25 000 € HT pour éviter d'avoir recours à un appel d'offres, cela permettrait d'envisager un début des travaux très prochainement.

## **VI – Point d'étape sur le relogement des services dans le bâtiment Q de la Cité Administrative et dans l'immeuble 3 place des Carmes**

M. GARBUNOW fait le point sur l'avancement des travaux du bâtiment Q, il indique que les délais sont respectés. Le déménagement est prévu dans la semaine du 11 au 15 février.

Parallèlement, l'Enregistrement rejoindra le SPF (3 place des Carmes) où un accueil dédié sera créé. La BDV, le PCE seront donc les 1<sup>er</sup> services à rejoindre le bâtiment Q.

M. MORICEAU indique qu'une réunion, avec l'inspecteur d'académie, a eu lieu à son initiative afin de coordonner le déménagement et d'organiser les circulations dans le bâtiment. L'accueil, au centre du bâtiment, sera exclusif à la DDFIP, les visiteurs du CIO et de l'inspection utiliseront la porte A dotée d'un interphone. Il organisera une visite du site par tous les membres du CHSCT, puis par demi services et mettra en ligne sur ULYSSE 15 des photos des locaux rénovés.

Afin d'avoir une meilleure écoute auprès de la Mairie, il a fait une demande conjointe avec l'inspection d'académie pour régler le problème du stationnement.

Il profitera de cette réinstallation pour harmoniser les horaires d'ouverture au public. Ce sont les horaires pratiqués par le SIE qui serviront de référence. Il considère, qu'en terme de lisibilité pour le public, il est pertinent que les Services Fiscaux pratiquent les mêmes horaires d'ouverture.

## **VII – Examen des fiches de proposition**

Le CHS décide des actions suivantes :

- formation secourisme (9 participants) : 504 €
- achat de 6 tapis de souris repose poignets : 64,86 €
- achat de 3 souris sans fil : 51 €
- achat de 5 lampes de bureau à LED : 145 €
- achat d'1 lampe de bureau à LED avec variateur : 298,80 €
- remplacement des ampoules ordinaires par des LED (trésorerie de Maurs) : 1 094,40 €
- remplacement d'extincteurs et de BAES (St Flour et Chaudes-aigues) : 268,99 €
- achat de 21 brassards évacuation d'incendie pour serre et guide file : 204,97 €
- achat d'un fauteuil ergonomique (SIP Aurillac) : 468,19 €
- formation habilitation électrique pour 1 agent : 928,80 €
- achat d'un bras articulé pour moniteur (DDFIP) : 149,13 €
- remplacement de plafonniers de bureaux par un matériel à LED (St Flour) : 1 916,03 €

L'intégralité du budget 2016 (36 800 € environ) sera consommée.

## **VIII – Questions diverses**

M. HINDERSCHID (CGT) demande où en est le projet de relogement de la Trésorerie de Murat dont on parle depuis une dizaine d'années et qui est la trésorerie la plus vétuste et la moins fonctionnelle du département.

M. MORICEAU a rencontré le maire et le président de la Communauté de Communes. Compte tenu des transformations au plan local, une nouvelle possibilité de relogement est envisageable. Il souhaite qu'une solution soit trouvée courant 2017.

M. HINDERSCHID (CGT) demande quelle solution a été apportée au problème de fuite d'eau lors d'intempéries au SIP-SIE d'Aurillac.

M. GARBUNOW répond qu'un couvreur est intervenu sur la toiture.

M. HINDERSCHID (CGT) demande si l'intégralité des dossiers amiante a été récupérée auprès des divers propriétaires.

M. MORICEAU précise qu'un courrier a été adressé aux bailleurs le 27 juin et qu'une relance a été faite par les comptables.

Il déplore le peu de réponses, une nouvelle relance sera faite.

S'agissant du site de Mauriac, 8 analyses ont été faites, elles démontrent l'absence d'amiante. Le dossier technique amiante (DTA) reste à rédiger.

M. HINDERSCHID (CGT) demande quelle suite a été donnée aux problèmes d'éclairage dans le couloir et les toilettes de la Trésorerie de Laroquebrou.

M. GARBUNOW indique que la réparation a été effectuée par les agents de service et qu'à cette occasion, ils ont réparé la VMC obturée par une souris.

M. HINDERSCHID (CGT) demande qu'un groupe de travail se réunisse afin de bâtir un programme pluri-annuel de remplacement de l'éclairage par des LED. Il faut définir le volume annuel financier à y consacrer et prioriser les lieux d'intervention.

M. MORICEAU convient de la pertinence de ce programme, il pense que sa constitution pourra se faire lors du groupe de travail qui examine le DUERP,

M. HINDERSCHID (CGT) demande qu'une attention toute particulière soit portée à la Trésorerie Principale d'Aurillac qui rencontre de grandes difficultés liées au manque d'effectifs auquel s'ajoutent des arrêts de travail.

M. MORICEAU le remercie de ce signalement, il envisage de se rendre dans le poste rapidement.

M. HINDERSCHID (CGT) demande qu'il soit fait un point sur le fonctionnement de la Mission Départementale dédiée aux conditions de vie au travail (CVT).

M. MORICEAU rappelle qu'il a souhaité la mise en place d'une cellule de veille des risques psychosociaux, mais que faute de sujets, elle n'a pas encore fonctionné.

M. HINDERSCHID rétorque qu'il ne s'agit pas de cela, mais d'une mission locale chargée d'une approche qualitative à partir des outils d'analyse des conditions de vie au travail (tableau de veille sociale, DUERP, baromètre social, fiches de signalement...). C'est un outil indispensable pour l'amélioration du dialogue social car il fait la synthèse des outils d'évaluation et permet de pointer précisément les services en souffrance. Il reconnaît que sa demande était une question piège puisque le Cantal est un des rares départements à ne pas s'être doté de cette structure.

M. MORICEAU reconnaît l'importance d'une telle mission et propose de mettre sa création à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12 h 30